

# **Panorama du marché du travail en Algérie : tendances récentes et défis nouveaux**

*Mohamed Saïb MUNETTE\**

La connaissance du marché du travail en Algérie repose sur plusieurs sources d'informations. Les résultats des sondages annuels de l'emploi autorisent, certes avec quelques faiblesses, de construire une vision panoramique pour ces dernières années. C'est une opportunité de partager les résultats de nos analyses récentes (OIT, 2009 ; IIES, 2010 ; Banque Mondiale, 2011) qui révèlent autant de nouveaux défis que l'Algérie doit relever à termes. La question principale, à la base de cette analyse, est la suivante : quelles sont les tendances lourdes de ce marché ? Puis, en quoi ces tendances nous permettent de prédire les nouveaux défis ?

Les tendances lourdes peuvent être révélées par les comportements d'activités des agents sociaux. D'abord, on observe une métamorphose dans le monde du travail. Puis, la tendance à la baisse du taux de chômage se confirme ces dernières années, avec un écart de plus en plus prononcé entre femme / homme et jeune / adulte. Enfin, cette baisse serait due plus à la dynamique de l'informel que la création d'emplois permanents, durables et décents. A cet effet, trois défis importants, entre autres, risquent de soulever de tensions économiques et sociales : (i) l'employabilité des jeunes, notamment des diplômés (ii) la dynamique de l'informel (iii) la qualité de l'emploi. Cette présentation se fera en deux parties : la première traitera les tendances lourdes, avec une mise en évidence les niveaux d'instruction (et le diplôme) comme indicateur secondaire ; et la deuxième partie examinera les nouveaux défis en focalisant sur la population juvénile.

## **Tendances récentes du marché**

L'économie algérienne aurait généré ainsi entre 2003 et 2010 un complément de 2,5 millions nouveaux emplois, soit une moyenne de 360 000 emplois/an. Comment on a obtenu ce résultat ? Quelle est la qualité de l'emploi ? Quelle est la part de l'informel ? Comment a évolué le chômage ? Ces questions nous serviront de fils conducteurs pour

---

\* Sociologue, Maître de Recherche, CREAD – Alger.

comprendre ces tendances récentes du marché du travail. Voyons d'abord les données et les tendances des comportements d'activités.

### Les données statistiques

Les données statistiques sur le marché du travail proviennent exclusivement des deux sources : (a) l'ONS conduit, de manière plus ou moins régulière, un sondage annuel sur l'emploi et (b) les recensements qui sont conduits tous les dix ans. Les définitions de l'activité utilisées pour les recensements, prêtant à confusion, sont écartées dans nos analyses<sup>1</sup>.

Les enquêtes emplois ont été initiées en 1982. Ces enquêtes étaient irrégulières avant 2003. En 1997, l'ONS avait prévu de réaliser une enquête emploi en plusieurs passages, seul un passage a été réalisé. En 1998 et 1999, il n'y a pas eu d'enquête emploi, les services du Chef du Gouvernement établissent une estimation du taux de chômage, selon une méthodologie jamais diffusée<sup>2</sup>. En l'an 2000, l'enquête emploi est intégrée dans l'enquête Consommation des ménages, qui a duré toute l'année. En 2001, une enquête emploi a été réalisée. En 2002, des questions sur l'emploi ont été introduites dans une enquête sur la santé et les jeunes, notamment les célibataires.

Aucune donnée officielle sur l'informel n'est diffusée par les autorités algériennes, outre une ligne généralement publiée dans les données statistiques du Plan<sup>3</sup>, désignant parfois « secteur non-structuré » ou « informel », avec un contenu large, comprenant les éléments du service national, les formes particulière d'emploi, le travail à domicile... Et, naturellement, ces données sont aussi reprises par les services de la Banque Mondiale et du FMI.

A la lumière de ces constats, il nous semble plus pertinent d'examiner l'évolution de l'activité durant la période 2003-2010, sur la base des

---

<sup>1</sup> Les recensements algériens utilisent la déclaration spontanée des individus pour les classer dans une des situations individuelles: travailleur et chômeur. L'indicateur du chômage, selon la définition de l'OIT (1982) repose sur une combinaison de critères, pas seulement sur la déclaration spontanée de l'individu. Le sondage annuel procède par une adaptation de la définition de l'OIT.

<sup>2</sup> Cette approche a été toujours adoptée par le gouvernement algérien à chaque fois que l'ONS ne réalise pas de sondage sur l'emploi ou mieux encore, lorsque les résultats de l'enquête emploi sont contestés par le Gouvernement, tel est le cas pour 2007 par exemple. Le taux de 11,8% a été annoncé par le délégué au Plan au Conseil du Gouvernement en janvier 2008 avant même la publication des résultats de l'enquête main d'œuvre: selon cette dernière, le taux de chômage est estimé à 13,8%. Toutefois, les publications gouvernementales, à l'exemple du Rapport sur le Développement Humain en 2008 (CNES/PNUD) maintient le taux de 11,8%.

<sup>3</sup> Bank of Algeria, 2007 – Evolution économique et monétaire de l'Algérie. p 180. Alger

données d'enquêtes qui ont connues une certaine régularité. Durant cette période, l'enquête « emploi » a été conduite sur un échantillon variant entre 13 000 et 15 000 ménages, tirés de la base du recensement 1998, durant le dernier trimestre de l'année saisissant ainsi l'activité sur une semaine glissante. Par ailleurs, au-delà de la polémique sur le taux de chômage, il convient de relever que le mode de passation du questionnaire, de même que la taille de l'échantillon réduisent la portée des résultats des enquêtes emploi. Enfin, il est à souligner aussi que la base des données des enquêtes n'est pas diffusée. Des résultats limités sont publiés sur le site web de l'ONS, mais des résultats assez détaillés sont publiés dans les collections statistiques destinées au public.

La conjoncture 2003-2010 se situe dans une période historique assez particulière du marché du travail en Algérie. Le marché du travail algérien aurait connu des changements remarquables selon les données statistiques officielles<sup>4</sup>.

Une vue globale des données sur les tendances récentes permet d'évaluer le volume des actifs, estimé en 2010 à près de 10,8 millions contre 8,8 millions en 2003, soit une progression de 2 millions d'actifs nouveaux. Sur le plan de l'emploi, l'effectif des occupés est estimé à 9,7 millions en 2010 contre 6,7 millions, soit un gain de 3 millions de nouveaux travailleurs. Quant aux chômeurs, une baisse sensible est observé, avec seulement 1,08 millions en 2010 contre 2,1 millions en 2003, soit une réduction d'un million de chômeurs en l'espace de quelques années. Cette performance est assez exceptionnelle. A ce rythme, le volume de chômeurs se situerait en dessous du seuil d'un million et le taux serait sous la barre de 10%, comme le Maroc pour cette année (2011). Voyons en détails, les comportements d'activité des agents sociaux.

### **Les comportements d'activité**

Les comportements d'activité sont déterminés généralement par des indicateurs sociaux et culturels qui impactent sur l'employabilité des agents sociaux et des secteurs d'activité. Deux paramètres de base (le sexe et l'âge) interviennent comme indicateurs de vulnérabilité sur le marché du travail. Ces indicateurs sont pertinents pour l'Algérie et pour toute la zone Afrique du Nord selon les observateurs internationaux. Le taux d'activité féminine progresse lentement au niveau de la zone<sup>5</sup>. De

---

<sup>4</sup> Cet examen se fera sur la base d'une source exclusive : celle des données publiées des enquêtes « emploi » de l'Office National des Statistiques (ONS) de 2003 à 2010.

<sup>5</sup> Selon les données du rapport «Tendances Mondiales de l'Emploi 2008» de l'OIT, le taux d'activité féminine dans cette région est la plus faible au monde.

même le taux de chômage des jeunes est un des plus élevés au monde dans cette région<sup>6</sup>. Ces constats sont aussi vrais pour l'Algérie.

Le taux de chômage des jeunes (16-24 ans) reste assez élevé (21,5%), soit plus de 3 fois du taux moyen des adultes (7,1%), observée en 2010. Et parmi les jeunes, ce sont les filles qui sont plus exposées aux risques de l'emploi et du chômage.

La jeune fille algérienne, dans ces conditions, se verrait dans une situation la plus vulnérable sur le marché du travail. Le taux d'activité selon le genre indique une très forte inégalité sur le marché du travail sur une longue période d'observation<sup>7</sup>. Ces dernières années, même si l'effectif de femmes actives a dépassé le cap d'un million, le taux d'activité féminine reste encore très bas, avec une fluctuation entre 12% et 14,2% de 2003 à 2010 en rapport à celui des hommes qui est plus ou moins stabilisé à 69% durant cette période. Il semble ainsi que les comportements d'activité selon le sexe sont restés plus au moins constants. Et pourtant la société n'est pas figée, une mutation profonde est en cours dans le monde du travail.

### **Travailleurs et travail : une métamorphose s'opère**

A présent, pour aller dans le détail, il convient de s'arrêter des indicateurs les plus pertinents pour connaître la nature des emplois de manière générale. D'où provient cet accroissement ? Une réponse est possible à travers l'examen de deux indicateurs : la structure selon les branches d'activité et la situation dans la profession.

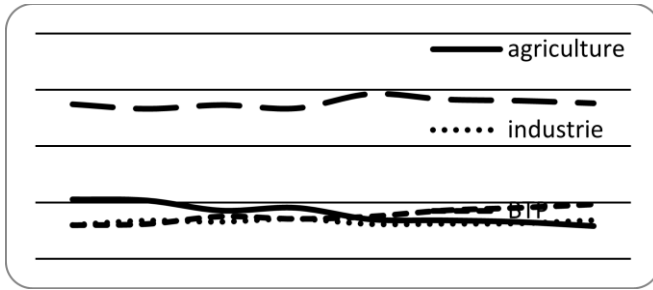
L'étude de la structure de l'emploi selon les grands secteurs économiques nous indique que la part la plus importante est dans les services. L'emploi dans le secteur tertiaire est maintenu à son niveau de 2003, avec 55% du total. Ainsi l'évolution se caractérise par la diminution régulière de la part de l'emploi agricole qui passe de 21,1% en 2003 à 11,7% en 2010 (une perte de 10 points). La part de l'emploi dans l'industrie a connu un léger mieux mais reste encore très faible. C'est la part du BTP qui enregistre une croissance nette de 7% depuis 2003 à ce jour.

---

<sup>6</sup> Cf. Tendances mondiales de l'Emploi (2004, 2006 et 2010) - tendances établies notamment pour l'emploi des jeunes.

<sup>7</sup> Cf. Fatiha Talahite (2007) compare l'évolution de l'activité féminine depuis l'indépendance à 2005 contraste la persistance des inégalités entre le sexe malgré des changements profonds intervenus dans la structure de la population, dans la sphère de l'économie et même dans le domaine de l'éducation

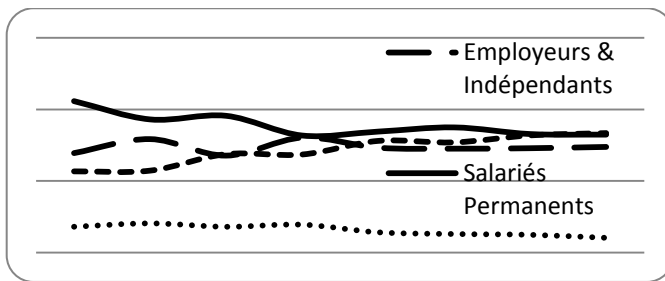
**Graphique N° 1 : Evolution de la structure de l'emploi selon les grandes branches d'activité de 2003-2010**



Source : Enquêtes emploi 2003 à 2010, ONS Alger

La composition de ces nouveaux emplois est intéressante à relever selon le « statut de la profession ». L'emploi salarié non-permanent (y compris les apprentis et les formes particulières d'emploi) enregistre le score le plus important avec 2010. Néanmoins, les «employeurs et indépendants» enregistrent un gain de 34% par rapport à leur effectif en 2003. Un examen de la structure des professions donne l'évolution suivante.

**Graphique N° 2 : Evolution de la structure des statuts de l'emploi de 2004 à 2007**



Source : Enquêtes emploi 2003 à 2010, ONS Alger

Ce graphique nous montre clairement la régression du salariat permanent et à l'inverse la progression du salariat non-permanent durant cette période. La dominance de l'emploi non-permanent est l'évènement marquant en 2010. La part des employeurs et indépendants dans cette structure a connu une variation légère, entre 28% et 30% durant la période. La baisse constante de l'emploi permanent constitue un risque de tension sociale.

## Le travail informel : une plus grande visibilité

Les récentes données des enquêtes emplois apportent indirectement un certain éclairage sur le travail informel qui a demeuré longtemps invisible dans l'économie algérienne. Il est vrai que depuis les années 1990, on a commencé à parler de l'informel en Algérie sans toutefois apporter des éléments statistiques nécessaires permettant de délimiter sa configuration. Ces dernières années, on peut opérer une distinction entre le secteur informel et l'emploi informel<sup>8</sup>, notamment dans le secteur non-agricole. En délimitant le secteur autour des pratiques des « entrepreneurs et des indépendants », quelques caractères de l'informalité peuvent être mis en exergue. L'informel par contre devient visible à partir des employés non couverts par la sécurité sociale<sup>9</sup>, autant dans le secteur formel que dans l'emploi informel. Quelques travaux intéressants ont été réalisés ces derniers temps en Algérie<sup>10</sup>. Une enquête a été même réalisée sur l'informel dans le secteur des commerces<sup>11</sup>, dont les résultats restent encore non accessibles.

Pour cerner les tendances récentes de l'informel, nous nous arrêterons sur un seul critère qui nous semble approprié et pertinent pour la saisie de l'informalité, que ce soit en rapport avec les travailleurs étrangers ou avec le système de la protection sociale : c'est celui de l'affiliation à la sécurité sociale.

---

<sup>8</sup> Cf. Jacques Charmes : Informel dans les pays en voie de développement et en Afrique du Nord, in *Musette Mohamed Saïb & Jacques Charmes. 2006. Informalisation des économies maghrébines, édition CREAD, Alger*

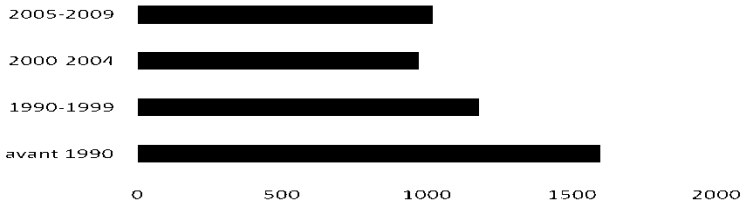
<sup>9</sup> Selon la législation algérienne, l'affiliation à la sécurité sociale est obligatoire, autant pour les travailleurs que pour les employeurs et les indépendants.

<sup>10</sup> Une synthèse réalisée par N.E. Hammouda, publié d'abord dans les cahiers de Gratice (Université Paris 10) puis actualisé dans notre ouvrage précité. Nous devons aussi cité l'étude de Zitouni sur l'informel, vue sous l'angle de l'économie observée qui nous donne une estimation de la part de l'informel dans le PIB, publié dans le Cahiers de Gratice, Université Paris 10 (France).

<sup>11</sup> Enquête réalisée en 2006, avec le soutien de l'UE, selon une démarche assez spécifique, visant les « marchés informels » en Algérie, donc loin de la définition du secteur informel du BIT

**Graphique N° 3. Répartition des occupés non cotisants à la sécurité sociale selon l'année du premier emploi.**

Unité : en millier



Source : enquête emploi de l'ONS 2009, Alger

Ces données est une illustration de la force de travail actuellement non couvert par la sécurité sociale. La plupart ont commencé à travailler dans les années 1990. L'ancienneté de l'informel est un fait ainsi constatée. Les générations se succèdent dans l'informel sans aucune couverture sociale.

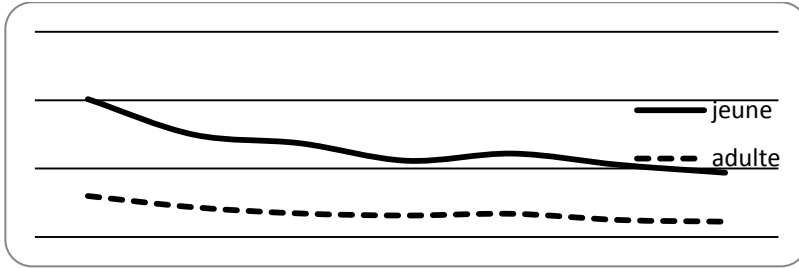
Du point de vue général, on peut affirmer que le niveau d'informalité maintien une certaine dynamique. On observe en effet un taux moyen global qui varie entre 42% et 45% des « occupés » qui ne cotisent pas à la sécurité sociale, de 2003 à 2010.

### **Chômage, la tendance à la baisse est maintenue**

La question du chômage est fortement liée aux modalités de la mesure du phénomène. Ces modalités ont été arrêtées par l'OIT en 1982. Sur le plan historique donc, toute mesure du chômage avant cette date reposait exclusivement sur une technique dite déclarative des personnes soit à travers les enquêtes, les recensements ou encore l'enregistrement auprès des services appropriés lorsqu'ils existent. Le chômage prend ainsi, sur une longue durée, des acceptions différentes qui peuvent perdurer pour des besoins de chronologie des données.

En Algérie, une double acception est ainsi mise en œuvre. Les recensements algériens de l'indépendance à ce jour (1966, 1977, 1987, 1998, 2008) appliquent une définition « standard » fondée sur la déclaration spontanée des individus interrogés qu'ils travaillent ou non. Une déclaration de non-travail (encore faut-il savoir la définition sociale du « travail »), donne un niveau du chômage. Les données statistiques officielles depuis les années 2000 indiquent une baisse relative du taux moyen national du chômage en Algérie. Le chômage n'est pas un phénomène uniforme. Il continue à affecter de manière assez grave la frange de la population juvénile et encore plus les femmes.

**Graphique N° 4 : Evolution du chômage selon les jeunes (16-29 ans) et les adultes (30-59 ans)**

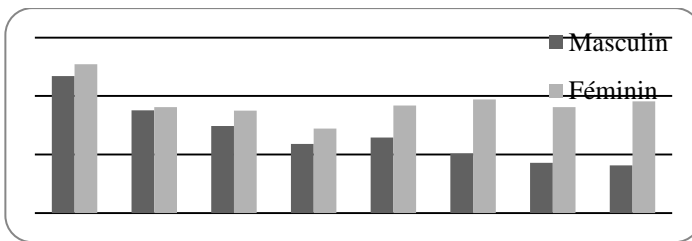


Source : Enquêtes emploi 2003 à 2009, ONS Alger

Cette illustration montre que la tendance générale du taux de chômage est à la baisse, aussi bien que pour les jeunes que pour les adultes. L'écart qui était près de 28% en 2003 entre ces deux classes d'âge est réduit de moitié, estimé à 14% en 2009. Toutefois, le ratio Jeune/adulte indique une progression : il était 3.4 en 2003, il est estimé à 4.2 en 2009. Le marché du travail semble ainsi « anti-jeune » malgré la chute générale des taux observés.

Comme pour les jeunes, les femmes aussi subissent une certaine discrimination sur le marché du travail. Le graphique suivant (N°6) montre que la tendance à la baisse du taux de chômage a été plus avantageuse aux hommes qu'aux femmes. L'écart entre les sexes était assez faible en 2003, il est devenu grandissant au fur et à mesure que le taux moyen national accentue sa chute au profit des hommes.

**Graphique N° 5. Evolution du taux de chômage selon le sexe de 2003-2010**



Sources : enquêtes Emploi ONS -2003 à 2010 - Alger

Les facteurs cités, comme déterminants du chômage, étant maîtrisés, le phénomène reste entier et devient de plus en plus inquiétant car la qualité des chômeurs a changé sous l'effet du progrès enregistré dans les domaines de la formation et de l'éducation. A cette situation, les départements de l'Etat sont appelés à élaborer une politique nationale de



l'intégration de la jeunesse dans la vie économique et sociale<sup>12</sup>. L'énigme du chômage des jeunes, non exclusif à l'Algérie, est devenue d'ailleurs une préoccupation mondiale.

### **Les nouveaux défis**

Trois défis importants se révèlent forts de tensions économiques et sociales. La détérioration de la qualité de l'emploi reste une des préoccupations constantes de toutes les économies développées ou non. La lutte contre le déficit du travail décent a été lancée par l'OIT depuis les années 2000. La dynamique de l'informel semble être robuste dans les PVD, les tentatives de son éradication n'ont produit aucun résultat tangible à ce jour. L'employabilité des jeunes semble être une problématique mondiale, aussi bien pour les économies développées que pour les économies émergentes.

Tous les organismes internationaux ont lancé des programmes en direction de l'emploi des jeunes. Dans son rapport sur la Jeunesse dans le Monde en 2005, l'UNDESA<sup>13</sup> proposait des recommandations qui sont restées lettres mortes pour beaucoup de pays. L'OIT, avec le soutien des Nations Unies et de la Banque mondiale lançait une stratégie globale<sup>14</sup> pour sortir les jeunes de leur persistante vulnérabilité, seulement 21 pays d'Afrique sont inscrits à ce programme à ce jour. Encore en 2008, la Banque Mondiale lance un nouveau programme Emploi des Jeunes pour l'Afrique<sup>15</sup> sur la base de constats, des plus dramatiques, pour l'intégration effective des jeunes dans le processus du développement économique et social.

L'analyse du marché du travail en Algérie repose, comme dans la plupart des pays, sur un système d'informations statistiques, qui reste à parfaire<sup>16</sup>. Comme nous l'avons déjà anticipé, la seule source qui nous semble acceptable est celle des enquêtes emploi de l'ONS.

### **La qualité de l'emploi**

La qualité de l'emploi relève d'une stratégie nationale qui reste à établir. La tendance établie (section 1.1) pose le problème de la dominance de l'emploi non-permanent dans le salariat. Malgré toutes les initiatives de l'Etat, à travers la « politique nationale de l'emploi » établie par le Ministère du Travail, pour booster la « permanisation » des salariés,

---

<sup>12</sup> Conférence Gouvernement/Wali, 2007 – Club des Pins - Alger

<sup>13</sup> UNDESA, Rapport mondial sur la Jeunesse 2005. Washington.

<sup>14</sup> OIT. Youth Employment Strategy, Genève.

<sup>15</sup> World Bank, 2008. Youth Employment in Africa. Washington

<sup>16</sup> Cf. CNES, rapport sur le système d'informations statistiques en Algérie.

la chute de l'emploi permanent n'a pas été ralentie. Cette nouvelle configuration appelle une plus grande vigilance car l'emploi temporaire peut aussi bien signifier « précarisation » du salariat. Pour cerner avec plus de précision, voire avec la rigueur et l'objectivité, nous devons opter pour une nouvelle approche analytique du marché du travail.

Les approches classiques reposent sur une coupe de l'activité en deux indicateurs : emploi et chômage. Nous avons introduit aussi une possibilité de mesurer l'informel. Il reste à introduire des indicateurs sur la « durée des contrats de travail » et le « temps de travail » qui peuvent révéler le niveau des emplois « précaires ». De même, on ne saurait toujours éviter de s'interroger sur le niveau des « salaires » pratiquées en Algérie<sup>17</sup>.

Les approches les plus récentes, adoptées par l'OIT<sup>18</sup>, sont celles fondées sur le « travail décent » dans le secteur formel, comme dans l'informel. C'est ce passage qui reste à faire, en se fondant sur au moins quatre indicateurs préconisées à l'échelle mondiale. Il s'agit d'abord de « l'accès à l'emploi » (traduit par le niveau réel du chômage, en intégrant aussi les « chômeurs découragés » par les barrières fixées à l'entrée comme les « pesanteurs sociologiques » réduisant l'activité féminine. Puis le critère de la « sécurité sociale » qui mérite aussi d'être mieux cerné, non pas seulement l'affiliation des occupés à la CNAS, mais aussi intégrant les « mutuels » qui assurent une couverture par exemple aux agriculteurs ou encore d'autres « indemnités » qui couvrent le chômage d'intempérie (pour les pêcheurs, par exemple. La protection sociale des travailleurs implique aussi les autres formes de solidarité existant dans la « famille » algérienne. Il pourrait être socialement légitime pour une femme de ne pas contracter une « assurance sociale », car l'époux, étant affilié, assure la couverture sociale de l'épouse.

Le « respect des droits fondamentaux » des travailleurs est un indicateur de la qualité du travail. Avec ou sans contrat, le travailleur dispose des droits reconnus par la législation algérienne. Enfin, le « dialogue social » reste l'un des indicateurs permettant aux travailleurs de contribuer à l'effort collectif dans la résolution des conflits de travail selon les règles de la législation algérienne. La création des « sections syndicales » ou la désignation d'un représentant de travailleurs » dans le secteur privé restent un des droits peu observés en Algérie.

---

<sup>17</sup> L'enquête salaire a été interrompue par l'ONS depuis 1996.

<sup>18</sup> CF. Anker et al. La mesure du travail décent: un système d'indicateurs statistiques de l'OIT in *Revue internationale du Travail*, vol. 142 (2003), no 2 : pp 159-193.

Ces quatre indicateurs donnent selon l'étude de Anker (2003) à la construction de trente indices devant être construits régulièrement sur le marché du travail. Nous devons souligner aussi la nécessité d'avoir les 18 indicateurs clefs du marché du travail, conçu par l'OIT vers la fin des années 2000. De la qualité du travail découle aussi les différentes acceptions de l'employabilité, autre défi du marché en Algérie.

### **La question de l'employabilité**

Le concept de l'employabilité a évolué dans le temps<sup>19</sup>. Il est devenu une problématique mondiale à la suite de la « prescription » de l'OIT (1997) et de l'Union Européenne (1998) avec le même mode opératoire. Elle s'applique au début aux chômeurs, puis aux travailleurs et aussi aux secteurs d'activité. Le marché est ainsi structuré par une série de segments. L'employabilité des acteurs revient ainsi à leurs capacités de franchir ces barrières dans le respect du code de travail. Nos analyses précédentes sur la question de l'employabilité des travailleurs (Musette et Charmes, 2002) restent encore d'actualité mais depuis d'autres connaissances sont produites sur l'employabilité des secteurs. Autrement dit, il n'y a pas que les travailleurs qui doivent améliorer leur employabilité mais aussi les secteurs d'activités car nombreux sont les métiers qui risquent de disparaître.

Tous les dispositifs d'insertion socioprofessionnelle des jeunes ont un objectif : conforter l'employabilité des chômeurs qui s'y inscrivent. Il est vrai aussi que la CNAC, durant les années 1990, a initié beaucoup de travaux et d'actions pour l'amélioration de l'employabilité des chômeurs licenciés pour des raisons économiques. De même, il est dans la politique de la formation professionnelle de contribuer, par la « formation continue », à l'employabilité des travailleurs. Malgré ces actions, l'employabilité reste un défi majeur.

Le passage de l'employabilité des travailleurs à l'employabilité sectorielle nous semble important pour l'Algérie. Devant la faiblesse des opportunités d'emploi, bien que le chômeur renforce ses aptitudes, tous ne peuvent pas accéder à l'emploi décent. Il existe des secteurs qui dispose d'une grande potentialité économique et financière (à l'exemple du secteur de l'énergie) mais qui reste peu pourvoyeurs d'emplois.

---

<sup>19</sup> Notre rapport en 1990 sur l'insertion professionnelle des jeunes en Algérie (MJS) et puis encore en 2003 notre article sur l'employabilité des diplômés de l'enseignement supérieur et des femmes au Maghreb, en collaboration avec Jacques Charmes (2002).

## La structuration de l'informel

En adoptant le critère de non-affiliation à la sécurité sociale pour qualifier l'économie informelle, et en intégrant l'ensemble des secteurs d'activité, nous observons une certaine constance du secteur privé dans cette sphère, avec une présence de plus de 75% des effectifs qui ne bénéficient d'aucune couverture sociale. Des variations importantes apparaissent selon la situation dans l'emploi.

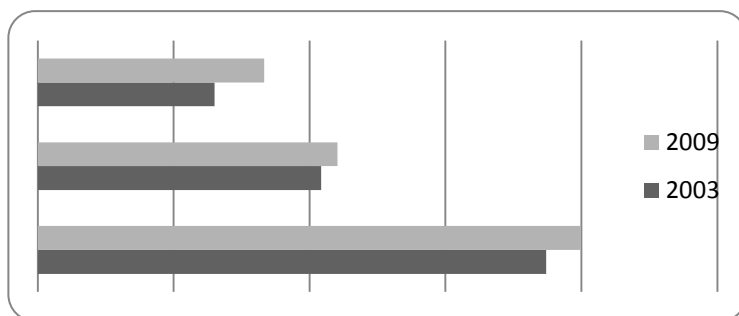
Les « aides familiaux » constituent, avec les « salariés non permanents, les apprentis et autres assimilés », le segment où le taux de non-affiliation dépasse la barre de 80%. Les « employeurs et indépendants » consolident leurs positions d'année en année dans le non-respect de la sécurité sociale. A la seule différence, les salariés qui sont pourvus d'un poste permanents sont de moins en moins exclus des bénéfices de la sécurité sociale.

**Graphique N° 6 : Evolution du taux d'emploi dans l'économie informelle selon les secteurs d'activités de 2003 à 2009 (en %)**



Source : Enquêtes Emploi de l'ONS – de 2003 à 2009

**Graphique N° 7 : La part de l'emploi informel en 2009 (en %)**



Source : Enquêtes Emploi de l'ONS 2003 & 2009

Cette vision globale de la place du privé dans l'économie informelle est à relativiser quant il s'agit de cerner le «secteur informel»<sup>20</sup>. En observant, la graphique N° 5, on a une précision du secteur informel (agriculture exclue) : le taux global moyen est passé de 36% à 45% de 2003 à 2009<sup>21</sup>. Mais une observation selon le secteur indique une certaine permanence, c'est toujours le BTP qui enregistre le taux le plus important, suivie de l'industrie et ensuite les « services et commerces ». A partir de cette observation, la stratégie économique actuelle est directement concernée dans la mesure où l'investissement le plus important est orienté justement aux grands travaux d'infrastructures, d'équipements et de logements. Ces travaux font appel au secteur du BTP. Donc l'emploi informel se maintiendrait au mieux et au pire, une accentuation serait inévitable.

En termes d'effectif, le volume d'emploi (hors agriculture) dans le secteur informel a quasiment doublé : il est passé de 1,9 millions en 2003 à 3,9 millions en 2009. La structure sectorielle de l'emploi donne les « commerces et services » avec 48%, suivi du BTP avec 37% et de l'Industrie, avec 15%.

### **Pour conclure**

Cette vision panoramique du marché du travail est loin d'être exhaustive. La mutation actuelle du monde du travail nécessite d'autres analyses plus approfondies selon les différents secteurs d'activité. Il serait aussi nécessaire de mettre en relief les secteurs les plus créateurs d'emplois et de richesses. Ces deux éléments ne vont pas toujours de pairs.

L'analyse produite indique aussi l'existence de « plusieurs marchés » ou alors un marché de travail très segmenté. Chaque segment fonctionne selon des logiques propres. Le salariat, tel que présenté, connaît une métamorphose, une certaine mutation. Dans les conditions sociales actuelles, cette mutation peut engendrer des tensions fortes qui méritent un système de veille constant.

---

<sup>20</sup> Le secteur informel, selon l'acception de l'OIT, est observé notamment dans des unités économiques appartenant aux ménages, à l'exclusion du secteur de l'agriculture et des professions libérales (des indépendants). On distingue aussi « l'emploi informel » dans le secteur moderne, c'est-à-dire dans une entreprise du secteur formel (Charmes, 2002 ; Hammouda, 2002).

<sup>21</sup> IMF, 2006 :25. La taille de l'économie informelle est estimée à 34% en 2000. Ce niveau, inférieur à celui du Maroc et de la Tunisie, n'est pas estimé « anormal » comparativement aux pays de la région méditerranéenne.

L'un des éléments qui reste encore dans l'ombre est celui du salaire – c'est à ce prix que l'ajustement se fait sur le marché entre l'offre et la demande, dans la théorie classique. Le système des salaires reste, notamment dans le secteur privé, très peu éclairé. Ce sont là quelques pistes qui méritent plus d'investigations.

### Références bibliographiques sélectives

Achy, L., *Substituer des emplois précaires à un chômage élevé : les défis de l'emploi au Maghreb*, Carnegie Papers, N° 23, 2010.

Adair, Ph. et Ballache, Y., *Emploi informel et secteur privé en Algérie - contraintes et gouvernance de la création d'entreprise*, 2009.

Aita, S. *Emploi et droit du travail dans les pays arabes de la méditerranée et le partenariat Euro-méditerranéen*, Madrid-Espagne, 2008.

Angel-Urdinola, Diego F. et Kuddo, Arvo, « Key characteristics of Employment regulation », in *the Middle East and in North Africa*, SP Discussion Paper 1006, World Bank – Washington, 2010.

Arhab, B., « Emploi et Chômage en Algérie », Thèse Doctorat – Université Bejaia, 2010.

Banque Mondiale, République Tunisienne – Stratégie d'emploi- rapport 25456. Vol II – + Annexes, 2004.

Boulahbel, B., *Emploi, Chômage, Salaire et Productivité du Travail*. FES, 2008.

Bouklia-Hassane, R., *Migration pour le travail décent, la croissance économique et le développement – le cas de l'Algérie*, BIT- Genève, 2010.

Bouklia-Hassane, R. et Talahite, F., « Le marché du travail en Algérie », in *Algeria Country Profile*, FEMISE, 2006.

Charmes, J., « L'emploi informel, méthodes et mesure », Cahiers du *GRATICE*, N°22, 2002.

ETF, Coopération régionale dans l'éducation et la formation : le tout est plus grand que la somme des parties, rapport de Synthèse MEDA-ETE. Turin, 2009, 80p

FEMISE, Flexibilité du travail et concurrence sur le marché des biens et services : impact sur les conditions de travail et le développement du secteur informel en Algérie, au Maroc et en Tunisie, Equipe ROSES – Paris, 2005, 276p.

Hammouda, N., « Secteur et emploi informels en Algérie : définitions, mesures et méthodes d'estimation », in Cahiers du *GRATICE*, N°22, Université Paris XII VAL de MARNE, 2002.

Henni, A., *Essai sur l'économie parallèle, cas de l'Algérie*, Alger, ENAG / Editions, collection économie, 1991.

Ighilahriz, S., *Le secteur informel en Algérie: évaluation et caractérisation*, Alger, Étude Banque Mondiale, 1997.

ILO, Globalisation and informal jobs in developing countries. WTO/ILO joint study, 2009, 190p.

Office National des Statistiques. Résultats Enquêtes Emploi in Collections Statistiques de 2003 à 2009, Alger

Kpodar, K. (2007), Why Has Unemployment in Algeria Been Higher than in MENA and Transition Countries ? IMF Working Paper WP/07/210.

Lindbeck, A. et Snower, D., *The Insider-Outsider Theory : A Survey*, IZA DP, N°534, 2002.

Musette, S., *Employabilité en Algérie*. Background Paper, Banque Mondiale, Washington, 2010.

Musette, S., *Migration, Travail et Développement*, IIES, OIT – Genève, 2010.

Musette, S. et Hammouda, N.E, Inclusion du marché du travail, Genève, BIT, Document de travail non-publié, 2009.

Musette, S. ; Hammouda, N.E, et Meziani, M., *Emploi des jeunes en Algérie*, Genève, BIT, Document de travail non-publié, 2009.

Musette, S. et Charmes, J., *Informalisation des économies maghrébines*, Alger, CREAD, 2006.

Musette, S. et al., *Impact économique et social du salaire minimum en Algérie*, Alger, BIT, 2003.

Musette, S. et al., *Politique de l'emploi et du travail en Algérie*, Alger, BIT, 2003.

OCDE., Unemployment persistence and insider-outsider forces in wage determination, Working Papers. Bertil Holmlund, February 1991, 43p.

Sigeman, Tore, Insiders and Outsiders in the labour Market: experiences of a Nordic Welfare State in labour law perspective, Institute for Scandinavian Law, 2009, 14p.

Talahite, F., *Algérie - Emploi Féminin en Transition*, GDRI-DREEM, 2009.

Zidouni, H., « Les comptes nationaux et l'Economie non observée en Algérie : sources, méthodes et résultats », in Cahiers du *GRATICE*, N° 22, Université Paris XII, Val de Marne, 2002.